

Stratégie de convergence - Education Enseignement Formation

Les participants à la première convention Maroc entreprise des responsables du ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ont appelé à la nécessité de développer une stratégie de convergence et de synergie entre le ministère et les différents intervenants externes notamment en matière de gestion formation.

Les intervenants à cette rencontre formation emploi organisée à Marrakech sous le thème "Synergie, convergence et complémentarité", se sont engagés à œuvrer pour développer la synergie et la complémentarité des actions de leurs organismes respectifs dans un cadre d'échange, de coordination, de concertation, de partenariat et de formation en alternance.

Les participants ont, également, préconisé d'orienter leurs efforts vers la concrétisation des différents axes de convergences et de complémentarité notamment l'articulation des programmes du ministère avec les objectifs de l'initiative nationale du développement humain (INDH) afin de hisser à son plus haut niveau la contribution du ministère à ce projet sociétal. Ils ont recommandé l'intégration de l'approche genre dans les programmes du ministère pour réduire les inégalités, les facteurs d'exclusion et d'assurer un développement humain équitable et durable. La participation active de toutes les structures du ministère à la mise en œuvre des programmes de lutte contre le travail des enfants figure également parmi les recommandations de cette rencontre. Pour assurer le suivi et l'évaluation des différents axes de convergence, un comité stratégique a été également mis en place et sera présidé par le ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Composé des secrétaires généraux du ministère et des directeurs généraux des établissements sous tutelle, ce comité veillera à la mise en œuvre des actions retenues selon une démarche progressive, tenant compte des spécificités de chaque structure. Ont pris part à cette rencontre les deux secrétaires généraux des départements de l'Emploi et de la Formation professionnelle, les directeurs centraux du ministère, les directeurs généraux et directeurs des établissements sous tutelle (Anapec, OFPPT, CNSS, Cnops), les responsables des services extérieurs du ministère, directeurs régionaux et directeurs centraux des établissements sous tutelle, les responsables du ministère et des établissements sous tutelle. Visant à renforcer la synergie entre les différentes composantes du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, cette rencontre a été une occasion d'échange et de discussion, mais surtout un rendez-vous décisionnel pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action intégré. Elle s'inscrit dans le cadre de la démarche de ce département visant à faire converger les efforts des différentes structures vers des objectifs globaux intégrés répondant à la volonté politique du gouvernement moyennant une large mutualisation pour une rationalisation des moyens et des ressources, une bonne gouvernance et une meilleure transparence pour mieux servir le citoyen. Par MAP